



Commission économique pour l'Europe**Comité des transports intérieurs****Groupe de travail chargé d'examiner
les tendances et l'économie des transports****Groupe d'experts chargé d'étudier les effets des changements
climatiques et l'adaptation à ces changements dans les réseaux
et nœuds de transport internationaux****Treizième session**

Genève, 22 et 23 juin 2017

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

Adoption de l'ordre du jour**Ordre du jour provisoire annoté de la treizième session¹**Qui s'ouvrira au Palais des Nations, à Genève, le jeudi 22 juin 2017, à 10 heures,
dans la salle VIII**I. Ordre du jour provisoire**

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Changements climatiques et réseaux et nœuds de transport internationaux :
Présentation d'initiatives menées à l'échelle nationale et internationale.
3. Partenaires et contributions attendues.
4. Débat sur la structure du rapport final du Groupe d'experts.
5. Questions diverses.

¹ Pour des raisons d'économie, les représentants sont priés de se rendre à la session munis de leurs exemplaires de tous les documents pertinents. Aucun document ne sera distribué en salle de réunion. Avant la session, les documents peuvent être téléchargés à partir du site Web de la Division des transports durables de la Commission économique pour l'Europe (www.unece.org/trans/main/wp5/wp5.html). À titre exceptionnel, ils peuvent également être obtenus par courrier électronique (maria.mostovets@unece.org) ou par télécopie (+41 22 917 00 39). Les représentants sont invités à s'inscrire en ligne à l'adresse suivante : www2.unece.org/uncdb/app/ext/meeting-registration?id=43Vpad. Ils peuvent également télécharger le formulaire d'inscription disponible sur le site web de la Division à l'adresse <http://www.unece.org/trans/registfr.html> et le retourner au secrétariat de la CEE par courrier électronique (maria.mostovets@unece.org) ou par télécopie (+41 22 917 00 39) deux semaines au plus tard avant la session. À leur arrivée au Palais des Nations, ils doivent se faire délivrer une plaquette d'identité à la Section de la sécurité et de la sûreté, située au Portail de Pregny (14, avenue de la Paix) (voir le plan sur le site Web de la CEE : www.unece.org/meetings/practical.htm).



6. Date et lieu de la prochaine session.
7. Résumé des principales décisions prises.

II. Annotations

1. Adoption de l'ordre du jour

Conformément au Règlement intérieur de la Commission, le Groupe d'experts est invité à adopter son ordre du jour.

Document(s) : ECE/TRANS/WP.5/GE.3/25.

2. Changements climatiques et réseaux et nœuds de transport internationaux : Présentation d'initiatives menées à l'échelle nationale et internationale

Les membres du Groupe examineront les initiatives menées à l'échelle nationale et internationale concernant les effets des changements climatiques et l'adaptation des réseaux et nœuds de transport à ces changements. Le Groupe voudra peut-être réfléchir à la meilleure manière de mettre à profit ces informations dans le cadre de ses activités.

3. Partenaires et contributions attendues

Le Groupe sera informé par les représentants de diverses entités de l'ONU concernées, comme la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), l'Organisation météorologique mondiale (OMM), la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), la Commission européenne et d'autres partenaires sur les contributions concrètes à ses travaux.

Les membres du Groupe souhaiteront peut-être faire des recommandations en vue de renforcer la coopération avec ces entités et projets.

4. Débat sur la structure du rapport final du Groupe d'experts

Le Groupe souhaitera peut-être examiner le projet de rapport final sur ses travaux en fonction des grandes lignes qu'il aura approuvées, des réponses au questionnaire et des informations communiquées pendant les sessions du Groupe et par ses différents partenaires. Les membres du Groupe souhaiteront peut-être examiner et faire des observations et des recommandations concernant ce texte, établi par le secrétariat, et également concernant d'autres questions se rapportant à ses objectifs, telles que les réseaux de transport et l'application Systèmes d'information géographique (SIG).

Document(s) : ECE/TRANS/WP.5/GE.3/2017/1, ECE/TRANS/WP.5/GE.3/2017/2, document informel n° 1, document informel n° 2.

5. Questions diverses

Le Groupe d'experts voudra peut-être examiner d'autres questions présentant un intérêt pour ses travaux.

6. Date et lieu de la prochaine session

Aucune session du Groupe d'experts n'est prévue afin que le Groupe de travail chargé d'examiner les tendances et l'économie des transports (WP.5) puisse examiner, à sa prochaine session qui se tiendra du 4 au 6 septembre 2017, les progrès réalisés et donner, le cas échéant, des indications quant aux éventuelles activités futures du Groupe d'experts, en vue de leur approbation par le Comité des transports intérieurs en février 2018.

7. Résumé des principales décisions prises

Conformément à la pratique établie, le Président récapitulera brièvement les décisions qui auront été prises. À l'issue de la session, le secrétaire élaborera, en coopération avec le Président et le(s) Vice-Président(s), le rapport final de la session.
